



PROCÉDURE DE DEMANDE DE REPORT POUR LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX (CAS COVID)

CHAMPIONNATS ADULTES PLUS DE 16 ANS

Je **peux** demander un report
à partir de **3** cas positifs avérés
(tests PCR ou antigéniques uniquement)

CHAMPIONNATS JEUNES U18 & U16

Je **peux** demander un report
à partir de **2** cas positifs avérés
(tests PCR ou antigéniques uniquement)



*seuls les joueurs du collectif concerné sont pris en compte
les officiels ne sont pas pris en compte*



Envoyer les 2 ou 3 tests positifs à
la COC (5800000.coc@ffhandball.net) & au pôle médical (5800000.med@ffhandball.net)
en précisant dans le mail la rencontre et le niveau de jeu

À réception des tests et après vérifications, la COC, en lien avec le médical, valide ou refuse le report.



LE REPORT EST VALIDÉ

- 1/ La COC informe les 2 clubs et l'arbitrage que le report est validé pour cause de cas COVID
- 2/ La COC fixe la date du report
- 3/ Le club hôte fait la demande de report dans Gest'hand (dans le respect de l'article 3 des règlements particuliers de la COC IDF)



LE REPORT EST REFUSÉ

- La COC informe le club demandeur que le report est refusé
- La rencontre reste programmée à la date et heure initialement prévues

TOUTE DEMANDE DE REPORT QUI NE SUIVRA PAS CETTE PROCÉDURE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE